



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire



INVITATION A LA FORMATION « PORTER DES CHARGES EN APICULTURE »

L'ADA Pays de la Loire vous invite à participer à la journée de formation
« Porter des charges en apiculture »

Semaine du 3 au 6 février 2026

De 9 h à 17 h

Nord 49

OBJECTIFS :

- Apprendre les bons gestes à utiliser lors du port de charges.
- Être capable de les appliquer à son activité apicole.

AU PROGRAMME :

- Apprentissage pour comprendre les bons gestes pour porter des charges
- Exercice de ports de charges sur 10 éléments différents.
- Adaptation aux situations rencontrées par les apiculteurs dans l'exercice de leur travail.
- Echanges entre participants sur les moyens mis en œuvre pour porter des charges dans le cadre de leur activité (élévateurs, surélévation des ruches...).
- Présentation des problématiques de port de charge chez l'exploitante qui nous reçoit, des adaptations réalisées sur le matériel apicole et sur les aménagements de la miellerie (présentation du travail réalisé avec la MSA et un Ergonome)
- Visite de la miellerie et de l'exploitation de l'apiculteur qui accueille la formation.

Animation : Jérôme AMOURABEN, animateur de l'ADA Pays de la Loire.

Formateur : Guillaume Delalle (Port de charges), Carole Delaqueze (MSA) et ... ?

Public ciblé : Apiculteurs professionnels des Pays de la Loire ou porteurs de projets des Pays de la Loire.

Prérequis : Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Durée de la formation : 7h

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants, démonstrations pratiques

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès de Jérôme AMOURABEN.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir **avant le 16 janvier 2026** :

- <https://forms.gle/Y29D2aaDqGn13xNj6>

Délais d'accès : La date de la formation est fixe, une confirmation de votre inscription vous sera apportée à minima une semaine avant le début de celle-ci.

MODALITES PRATIQUES :

Aspects financiers : Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles, pas de frais supplémentaires pour les adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets. Les participants non adhérents à l'ADA devront s'acquitter d'une cotisation exceptionnelle de 60€ par journée de formation s'ils sont éligibles VIVEA et de 120€ par journée de formation sinon.

Repas du midi : Restaurant ou pique-nique partagé, les modalités vous seront transmises après l'inscription.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation.

Contact du référent pédagogique et administratif : Adrian Chartin - 07 76 36 65 50

PLAN D'ACCÈS

Contact : Jérôme AMOURABEN 07 49 95 51 15

Adresse :
Nord 49